



ENSEIGNER LA TECHNOLOGIE

Le SNES organise une réunion d'échange et d'information sur l'enseignement de la technologie en collège :

Actualité de l'enseignement de la technologie : nouveaux programmes, conditions de travail. Quelles perspectives ? Quelles propositions d'action à la rentrée ?

MERCREDI 10 JUIN, à CLERMONT-FERRAND

De 9 h 30 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Salle n°1

Centre Jean Richepin,

Rue Jean Richepin

63000 CLERMONT-FERRAND

(en face du lycée Sidoine Apollinaire)

Cette réunion s'organise sous la forme d'un stage syndical, et sera animée par Alain Brayer, responsable national du groupe technologie du SNES.

Ce stage est ouvert à tous les collègues de technologie enseignant en collège, syndiqués ou non, (les frais de déplacement seront seulement remboursés aux syndiqués du SNES).

Il ouvre droit à autorisation d'absence, à demander un mois à l'avance par voie hiérarchique (c'est-à-dire avant le 10 mai auprès de votre chef d'établissement). Si vous respectez le délai, l'autorisation d'absence ne peut vous être refusée. Vous n'avez pas à remplacer vos cours.

Vous trouverez un modèle d'autorisation d'absence et une fiche d'inscription au dos de cet envoi. Les modèles d'autorisation sont aussi disponibles dans la rubrique « stages » de notre site Internet :

www.clermont.snes.edu

Si vous souhaitez participer à cette réunion d'échange et d'information, il faut déposer votre autorisation d'absence avant le 10 mai auprès de votre chef d'établissement et nous faire parvenir votre fiche d'inscription :

- par mail : s3cle@snes.edu

- ou fax : 04 73 36 07 77